



EN RESPONSABILITÉ !!! SANS DÉMAGOGIE

COMMUNIQUÉ :

Notre pays, nos institutions, ses fonctionnaires et tout particulièrement ses fonctionnaires d'état viennent de traverser une période des plus difficiles au travers d'événements d'une violence extrême, inacceptable, et que rien ne peut justifier.

La mort d'un jeune homme est tragique, et la justice devra faire toute la lumière sur les circonstances de ce drame. Il faut, pour cela, la laisser travailler et lui en donner les moyens.

Durant le week-end qui a suivi ce drame, la France a été en proie aux émeutes urbaines. Les institutions du ministère de la Justice ont constitué une cible privilégiée des émeutiers qui se sont attaqués à nos tribunaux, nos établissements pénitentiaires et nos SPIP.

FORCE OUVRIÈRE réaffirme être un syndicat responsable, tout comme le sont les personnels de greffe bien évidemment, qui ont dû gérer, entre autres, la crise COVID, ne l'oublions pas. Nous pesons et mesurons le sens de ce mot « RESPONSABLE » qui fait tant réagir, surréagir, voire bondir certains... mais c'est très certainement parce qu'il est juste !

FORCE OUVRIÈRE, syndicat responsable, a donc appelé à ne pas rentrer en mobilisation et à reporter le mouvement des greffiers, auquel s'étaient associés les personnels administratifs des services judiciaires, prévu lundi dernier. Ceci, afin de ne pas contribuer au chaos ambiant et participer, au contraire, au rétablissement de l'ordre républicain.

Il a fallu, pour mettre un terme à cette période de tensions extrêmes, une mobilisation de l'ensemble des agents de l'État, fonctionnaires et forces de l'ordre. Tous ont été énormément sollicités, certains ont été particulièrement exposés, voire blessés. Mais nous avons eu besoin de toutes les forces vives, y compris les réservistes. N'est-ce pas, monsieur le secrétaire général de « l'Unsa services judiciaires », adjudant réserviste de la gendarmerie ?

En 2015, la pénitenciaire avait, elle aussi, suspendu un mouvement en intersyndicale suite aux attentats du Bataclan, car l'urgence était ailleurs, malgré des revendications tout aussi légitimes que celles que portent aujourd'hui les greffiers.

► **Alors aujourd'hui qu'en est-il pour les greffiers ?**

► Une grille de catégorie B+, avec des mesures transitoires et des règles de reclassement, nous est proposée

► Des négociations sont ouvertes, en interministériel, pour l'obtention d'une catégorie A.

FORCE OUVRIÈRE travaille et négocie, en syndicat responsable, à la différence de ses homologues.

La CGT s'oppose à la catégorie A et trouve que la grille de catégorie B+ « a de la gueule ». Mais, de peur de s'attirer les foudres du collectif des greffiers en colère, elle préfère s'asseoir sur ses propres revendications et faire le canard. **Cette grille aujourd'hui proposée est une avancée.**



L'Unsa-Justice, syndicat majoritaire depuis des décennies dans les services judiciaires, est co-responsable avec l'administration de la situation dans laquelle les greffiers se trouvent aujourd'hui. Mais eux aussi, pétrifiés par le collectif des greffiers en colère, sont prêts à tout accepter pour leur faire plaisir, quitte à revendiquer l'inaccessible.

Rappelons enfin que ce collectif s'est constitué parce que les syndicats qui étaient censés défendre leurs intérêts ne l'ont pas fait depuis de trop nombreuses années. Sur ce point, **FORCE OUVRIÈRE** plaide coupable même si nous sommes minoritaire dans les services judiciaires.

Mais nous en avons pris conscience, et pour plus d'efficacité dans la représentation et la défense des intérêts de l'ensemble des personnels du ministère, depuis un peu plus d'un an les différents syndicats nationaux FORCE OUVRIÈRE du ministère de la Justice se sont rassemblés pour ne former qu'une seule entité : FORCE OUVRIÈRE JUSTICE !

Nous voulons en premier lieu informer les personnels techniques des services judiciaires, et de l'ensemble des directions du Ministère, que **FO Justice** travaille et négocie pour une réforme qui puisse tirer tous les personnels techniques vers le haut.

Nous voulons également de nouveau affirmer aux personnels administratifs des services judiciaires, et de l'ensemble des directions du Ministère, que **FO Justice** se bat, auprès de notre ministre de tutelle pour faire évoluer le volet indemnitaire, et auprès du ministre de la Fonction publique s'agissant des volets statutaire et indiciaire. En effet, de telles négociations ne se jouent pas au niveau du ministère de la Justice, mais bien au niveau de la fonction publique, car comme vous le savez le statut de « corps commun à statut interministériel » l'impose. **Ceux qui vous disent le contraire vous mentent.**

Nous voulons enfin nous adresser au collectif des greffiers en colère, et à travers eux à l'ensemble des greffiers : Si votre colère est parfaitement légitime, attention à ce qu'elle ne vous aveugle pas, au risque de desservir votre cause pourtant juste.

Dans un premier temps, il convient de mesurer et considérer ce qu'il est possible d'obtenir par la négociation et ça, **FORCE OUVRIÈRE** y travaille. Dans un second temps, si l'issue de ces négociations n'est pas acceptable, **alors il reste la MOBILISATION !!!**

Mais dans les deux cas, il ne faut pas oublier que les grilles indiciaires de la fonction publique de catégories B et A répondent à des règles, et que tout n'est pas possible. Là encore, ceux qui vous affirment le contraire vous mentent.

En syndicat responsable, **FO Justice** va donc continuer son travail de négociation en faveur des greffiers. Mais **FO Justice** refuse de vous mentir et de vous vendre du rêve. La démagogie, même si elle a manifestement profité à certains syndicalistes peu scrupuleux, n'a jamais été notre mode de fonctionnement et ne le sera jamais. C'est notre posture, elle est immuable, et nous en avons toujours assumé les conséquences.

FO Justice reste et demeure un syndicat libre et indépendant !

À ce titre, nous ne laisserons jamais quiconque nous dicter la conduite à tenir !

Nous restons maîtres de nos revendications et, le cas échéant, de nos MODALITÉS D'ACTION !!!

FO Justice – le 10 juillet 2023

